



Vous trouverez dans ce nouveau bulletin d'information municipal la présentation du budget et les réalisations 2019.

Cette année a vu l'achèvement de trois séries de travaux dans les appartements communaux. A ce jour, les cinq logements sont occupés.

Des aménagements ont été réalisés dans le bourg avec la réfection de l'appentis de l'ancien poids public, des sanitaires publics et de la cour de l'ancienne cure.

Les conditions météorologiques de l'automne n'ont pas permis la réalisation des travaux de voirie dans de bonnes conditions, aussi ces travaux se feront au printemps (la commune est engagée auprès de l'entreprise).



Pour 2020, la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste est toujours à l'étude (salle de cantine au rez-de-chaussée et appartement à l'étage).

Je tiens à remercier l'équipe municipale et tous les bénévoles qui s'impliquent quotidiennement dans l'exécution de travaux d'intérêt général.

Merci aux associations qui animent et dynamisent notre commune en organisant des manifestations de qualité.



Merci au personnel communal qui, tout au long de l'année effectue un travail exemplaire dans une très bonne ambiance.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes ainsi qu'une très belle année 2020.

Bien à vous.

Le Maire,  
Henri VALETTE

## Bravo !)

Cérémonie de remise du diplôme du brevet des collèges.

Félicitations à

- Jessica (mention bien),
- Cédric (mention a bien),
- et Rémy de Valbelex (mention a bien)

Bonne continuation à tous les trois !



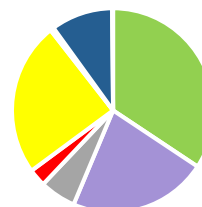
# Les budgets 2019

## COMMUNE

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
011	Charges à caractère général	125 770.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 210.00
014	Atténuations de produits	21 180.00
022	Dépenses imprévues	10 240.47
023	Virement à la section d'investissement	89 672.44
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 129.83
65	Autres charges de gestion courante	36 266.41
66	Charges financières	579.69
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>367 048.84</b>

### Dépenses de fonctionnement



■ 011 ■ 012 ■ 014 ■ 022 ■ 023 ■ 042 ■ 65 ■ 66

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
002	Résultat d'exploitation reporté	104 190.68
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	67 228.00
73	Impôts et taxes	124 659.00
74	Dotations et participations	56 406.16
75	Autres produits de gestion courante	14 560.00
76	Produits financiers	5.00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES</b>	<b>367 048.84</b>

### Recettes de fonctionnement

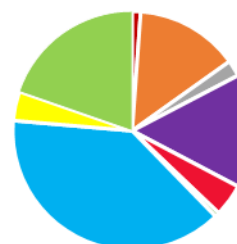


■ 002 ■ 70 ■ 73 ■ 74 ■ 75 ■ 76

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
140	Logiciel horizon on line	2 600.00
170	Désherbeur thermique	408.00
173	Accessibilité	5 000.00
177	Enfouissement réseaux Brion-Bas	30 200.00
184	Nef Eglise	2 100.00
185	Voirie	84 000.00
186	Rénovation appart la cure r-d-c gauche	35 000.00
187	Aménagement du bourg	20 000.00
188	Balade thématique	10 000.00
189	Ecole	5 000.00
OPFI	Opérations financières	96 666.48
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>290 974.48</b>

### Dépenses d'investissement

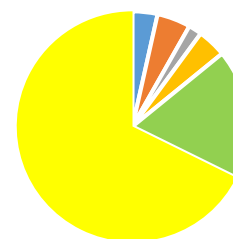


■ 140 ■ 168 ■ 173 ■ 177 ■ 179 ■ 180 ■ 181 ■ 182 ■ OPFI

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
170	Désherbeur thermique	244.80
177	Enfouissement réseaux Brion-Bas	30 200.00
179	Rénovation appart au-dessus école	6 247.88
181	Achat tracteur + matériel	39 200.00
182	Porte garage	4 682.54
185	Voirie	38 500.00
186	Rénovation appart la cure r-d-c gauche	22 632.83
187	Aménagement du bourg	11 842.54
OPFI	Opérations financières	161 623.89
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES</b>	<b>290 974.48</b>

### Recettes d'investissement



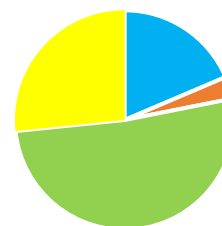
■ 171 ■ 174 ■ 176 ■ 177 ■ 181 ■ OPFI

# ASSAINISSEMENT

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
011	Charges à caractère général	5 100.00
022	Dépenses imprévues	900.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	14 123.43
66	Charges financières	7 295.91
TOTAL	DEPENSES	27 419.34

## Dépenses de fonctionnement

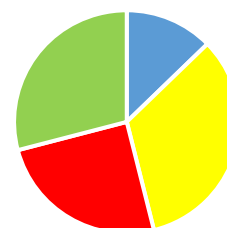


■ 011 ■ 22 ■ 042 ■ 66

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
002	Résultat d'exploitation reporté	3 481.62
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 163.99
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchés.	6 800.00
74	Subvention d'exploitations	7 973.73
TOTAL	RECETTES	27 419.34

## Recettes de fonctionnement



■ 002 ■ 042 ■ 70 ■ 74

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
10001	Assainissement réseau + station	1 484.80
OPFI	Opérations financières	25 040.17
TOTAL	DEPENSES	26 524.97

## Dépenses d'investissement

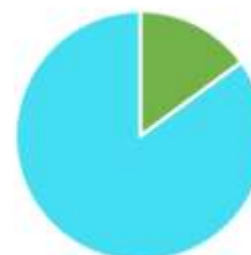


■ 10001 ■ OPFI

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
1001	Assainissement réseau + station	21 828.47
OPFI	Opérations financières	124 322.91
TOTAL	RECETTES	146 151.38

## Recettes d'investissement



■ 10001 ■ OPFI

# L'année 2019

## AMENAGEMENT DU BOURG

Dans le cadre de l'embellissement du centre bourg, la commune a groupé quelques actions nécessaires pour la mise en valeur de notre patrimoine et l'accueil des visiteurs.

### ➤ Les travaux

- la remise en état de la cour de l'ancienne cure,
- le comblement de la fosse de l'ancien poids public,



- la réfection de l'appentis à l'aplomb du poids,



- la rénovation des sanitaires publics.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
BATTUT (sanitaires publics)	6 598.16	SUBVENTION DE LA REGION	7 519.00
ATEM	6 470.00	PARTICIPATION COMMUNALE	7 519.16
MAGE (poids public)	1 970.00		
<b>TOTAL</b>	<b>15 038.16 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 038.16 €</b>

Le montant TTC des travaux est de 18 045.79 €

Le FCTVA sera récupéré en 2020 : 2 960.23 €

Le coût TTC pour la commune est de 7 566.56 €

## RENOVATION APPARTEMENT



L'appartement situé au rez-de-chaussée gauche vient d'être totalement refait.

Ce bâtiment a fait l'objet depuis 2016 d'une réhabilitation complète de la cage d'escalier et les autres logements ont été refaits et sont aujourd'hui occupés.

Le but est de redynamiser le centre bourg et de loger en priorité une famille afin de pérenniser notre école.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
DUBREIL CHRISTIAN	4 107.43	SUBVENTION DETR	8 487.00
FAYE ROMAIN	2415.00 661.94	PARTICIPATION COM-COM SANCY	9 949.44
SARL BATTUT	19 552.18	PARTICIPATION COMMUNALE	9 949.44
CONFORAMA	1 507.68 141.66		
<b>TOTAL</b>	<b>28 385.89 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28 385.89 €</b>

Le montant TTC des travaux est de 31 455.62 €

Le coût TTC pour la commune est de 13 019.18 € (pas de récupération du FCTVA : travaux pour location).

## TRAVAUX DE VOIRIE

Notre voirie communale, située à des altitudes de 1 000 à 1 250 mètres subit chaque année d'importantes dégradations qui s'expliquent par des conditions climatiques très rudes.

Un entretien régulier est par conséquent indispensable sur notre réseau communal très étendu.

Par délibération n° 103\_2018 en date du 28 novembre 2018, 2 chemins communaux ont été reclassés en voiries communales (Brion-Haut et Chaumiane)

**En raison des conditions atmosphériques défavorables, la réalisation de ces travaux est reportée au printemps.**

DEPENSES HT		RECETTES HT	
CYMARO	39 545.50	SUBVENTION FIC	11 147.19 €
Agence Départementale Ingénierie Territoriale	2 760.00	SUBVENTION DETR	13 376.63 €
CHAUMEIL	160.00	PARTICIPATION COMMUNALE	20 064.95 €
IMPREVUS	2 123.27		
<b>TOTAL</b>	<b>44 588.77 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 588.77 €</b>

# LES TRAVAUX

## ➤ Brion Haut

Chemin (en rouge) accès bâtiment d'exploitation « Gaec du Foirail ». En hiver, le bâtiment est souvent inaccessible, la livraison d'aliments impossible, aussi, ce chemin communal sera revêtu d'une bicouche afin d'assurer la viabilité hivernale.



## ➤ Chaumiane

Chemin (en rouge) accès à une nouvelle habitation. Cette réfection est nécessaire pour assurer le déneigement.



## ➤ Chandelière

Le chemin est en très mauvais état avec des écoulements d'eau anarchiques. Il est donc nécessaire d'intervenir.



## SANITAIRES FOIRAIL DE BRION



Le crépi du côté ouest du bâtiment vient d'être refait.

L'entreprise FLORET Serge a effectué les travaux : piquetage du vieux crépi, crépi au compresseur 2 couches + finition gratté avec hydrofuge.

**Coût : 1 590.30 € ttc**

## FIXATION DES LIMITES D'UNE AGGLOMERATION

Des passages à vive allure sont régulièrement constatés sur la route départementale 36, traversant Brion-Bas. Aussi il a été décidé de fixer les limites d'agglomération où la vitesse est limitée à 50 km/h (tracé en rouge).



**ARRÊTÉ N° A14\_2019**

### Article 1 -

Toutes les dispositions définies par les arrêtés antérieurs, fixant les anciennes limites de l'agglomération de sur la RD36 sont abrogées.

### Article 2 -

Les limites de l'agglomération de BRION, au sens de l'article R110-2 du code de la route, sont fixées ainsi qu'il suit dans le tableau suivant : la route D36, du PR19+335, et PR20+370.

### Article 3 -

La signalisation réglementaire, conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - livre I - 5<sup>e</sup> partie - signalisation d'indication - sera mise en place à la charge de la commune.

#### Article 4 -

Les dispositions définies par l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

#### Article 5 -

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune de COMPAINS.

#### Article 6 -

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

## DENEIGEMENT

	2016	2017	2018	2019
Total à la charge de la commune	8 903.65 €	7 202.25 €	10 235.72 €	8 075.89 €

### Hiver 2018 - 2019

Entreprise GOMINARD Robert

- part fixe : 4 032.00 €
- 308 km pour le transfert : 850.20 €
- 183 km de déneigement : 724.68 €
- 10 h de fraise : 1 440.00 €

18 tonnes pouzzolane : 1 029.01 €



## FAUCHAGE – ENTRETIEN VOIRIE

### ➤ Fauchage des chemins communaux

Entreprise SIBAUD Alain : 6 912 €

- Elagage des routes qui mènent aux accès des villages : La Ronzière, Cureyre, Les Costes, Marsols : 762 €
- Débroussaillage :
  - Chaumiane : 2 178 €
  - Brion : 780 €
  - Marsols : 1 608 €
- Fauchage des chemins communaux : 1 584 €

### ➤ Travaux de voirie, curage fossés, enrobé...

Entreprise GOMINARD Robert : 3 504 €

- Chemin du Baguet : reprise de fossé, reprise du chemin et empierrement : 3 060 €
- Chandelière : réparation eau vers bac : 288 €
- Compains : réparation égout : 156 €



# EXPLOITATION FORESTIERE

Des travaux ont été réalisés par l'entreprise GOMINARD afin que le chemin rural desservant la parcelle 2 (Chaumiane) soit praticable pour la récupération du bois. Une place de stockage et de retournement a été également réalisée. Cette coupe rentre dans le cadre de l'aménagement forestier et des actions préconisées par l'ONF afin d'entretenir et de pérenniser notre forêt sectionnale. La totalité de la coupe n'a pas été réalisée suite aux conditions météorologiques défavorables, aussi, le reste sera exploité au printemps.

## Affouage 2019 : parcelle 2 - Chaumiane

DEPENSES		RECETTES *	
GOMINARD ROBERT	3 336.00	AFFOUAGE 13 LOTS x 550 €	7 150.00
ABATTAGE	5 690.65	VENTE BOIS (estimatif) - BOIS DE CHAUFFAGE - SCIAGE	5 735.00 6 966.00
DEBARDAGE	3 645.50		
FRAIS ONF	2 613.88		
LIVRAISON PASCAL HUGUET	2 028.00		
<b>TOTAL</b>	<b>17 312.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 851.00 €</b>

(\*) les recettes sont données à titre indicatif

13 lots de 20 m<sup>3</sup> ont été livrés semaine 47 par l'entreprise Huguet Pascal.  
Le tarif du lot de bois livré est de 550 € (délibération n° 053\_2019 du 23 octobre 2019).

# LES TAXES : HABITATION ET FONCIERES

Par délibération en date du 15 avril 2019, le Conseil Municipal n'a voté aucune augmentation des taux d'impositions :

TAXES	BASE 2019 PREVISIONNELLE	TAUX VOTES 2018	TAUX VOTES 2019	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2019
HABITATION	187 000	6.41	6.41	11 987
FONCIER BATI	139 800	9.83	9.83	13 742
FONCIER NON BATI	143 300	55.08	55.08	78 930
			<b>TOTAL</b>	<b>104 659</b>

# LA TAXE D'ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement collectif nécessite, un reversement du budget principal de la commune.

Depuis 2015, une part fixe par compteur est demandée aux habitants du Bourg de Compains (bénéficiaires du réseau d'assainissement collectif).

	2015	2016	2017	2018	2019
Part fixe / compteur	30.00 €	40.00 €	60.00 €	80.00 €	100.00 €
Prix du m <sup>3</sup>	0.80 €	0.80 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €

La Société Suez est chargée du recouvrement de cette redevance.

## Pour l'année 2018 :

- recette d'assainissement : + 3 034.00 €
- dépense (facturation recouvrement suez) : - 186.12 €

## ➤ Location des appartements

Les appartements	(loyers au 01/12/2019)
• La Cure rez-de-chaussée gauche	350.00 € / mois
• La Cure rez-de-chaussée droit	350.00 € / mois
• La Cure étage	250.00 € / mois
• Au-dessus de l'école	355.34 € / mois
• Au-dessus de la mairie	259.10 € / mois

**Location appartements  
+ 11 893 €**

### Les 5 appartements sont loués.

Nous souhaitons la bienvenue à Charles Triniol et Léa Langlais qui occupent l'appartement dans le bâtiment de la cure rez-de-chaussée gauche.

Bienvenue également à Nicolas DWORZAK et son fils. Ils occupent l'appartement dans le bâtiment de la cure à l'étage.

## ➤ Location de la salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes de Compains : délibération n° 034\_2019 : facturation de la consommation électrique au tarif en vigueur.

**Location salle des fêtes  
+ 1 102.60 €**

Location pour une durée de 24 h		Location stage de sport		Location ½ journée pour réunion		Location groupements et associations agricoles
Habitants - Propriétaire de la commune : but non lucratif	60 €	mise à disposition salle + 1 wc	300 €	Toutes structures sauf Associations de la commune	80 €	30 €
Habitants – Propriétaire de la commune : but commercial	150 €					
Personnes extérieures : but non lucratif	120 €	option cuisine	100 €			
Personnes extérieures : but commercial	150 €					
Associations de la commune	GRATUIT	option sanitaire 2 douches + 1 wc	100 €			
Associations extérieures à la commune	150 €					
Location sanitaire + douches	50 €					

## ➤ Location des terres à vocation pastorale

Par délibération n° 016\_2019 en date du 15 avril 2019, le Conseil Municipal a voté la baisse du tarif des locations soit – 3.04 %

**Location des terres  
+ 5 438 €**

## ➤ Location camping GCU

La commune a signé une convention de mise à disposition de 25 emplacements. Cette convention a pris effet cette année.

Mme Renée BABUT a été désignée responsable de l'accueil des campeurs et représentante de la mairie. Mr Laurent MOURET est le suppléant. 137 campeurs du 28 juin au 15 septembre.

**Location camping  
+ 1 020 €**



Source :  
Photo la Montagne  
publié le 20/07/2019

## ACTION SOCIALE

### ➤ La téléassistance

Au troisième trimestre 2019, le nombre de bénéficiaires est : 5

**Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier en mairie.**

La commune prend en charge une partie du coût.

L'installation du dispositif est gratuite et effectuée dans les 8 jours à réception du dossier complet.



### ➤ Repas des aînés



Le samedi 26 octobre, le repas offert aux seniors de la commune a été servi au Restaurant « Les Diablares » à Compains : coût : 1 440 €.

Les personnes absentes pour des raisons de santé recevront un colis pour les fêtes, fourni par Les douceurs du Cézallier à Brion : coût : 35 € / colis.

**Un beau moment de retrouvailles, convivialité et partage pour nos aînés.**

➤ **SIVOM \* du Pays de Besse – Cézallier – Sancy** (\* Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

- portage des repas,
- aide à domicile,
- animation 3<sup>ème</sup> âge,
- bus,
- frais de fonctionnement :



**La participation communale 2019 versée au SIVOM de Besse pour ses différentes missions sociales : 1 016.32 €.**

## Le SIVOM

Il assure principalement les missions d'aides à la personne concernant l'aide au ménage, le portage de repas, les soins infirmiers à domicile et les transports (Bus des Montagnes).

### Le service d'aide à domicile :

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Les interventions ont lieu du lundi au samedi. Il apporte une aide à la réalisation de différentes tâches de la vie quotidienne. La

participation des bénéficiaires est calculée en fonction de leurs ressources.

### Le portage de repas :

Les repas sont livrés à domicile les mardis, jeudis, vendredis et couvrent les besoins au quotidien de la personne. Ils comprennent 6 plats au choix : une entrée et un potage, une viande ou un poisson, un légume ou un féculent, un fromage ou un yaourt, un dessert et le

pain. Il existe des régimes sans sel, diabétiques et coupés. Le prix du repas est fixé à 7.80 €, (possibilité de prise en charge des caisses de retraite), et élaboré par la société SOGIREST.

### Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) :

Interventions des aides-soignantes 7 jours sur 7 ; le forfait soins est intégralement pris en charge.

**Pour vous aider dans vos démarches afin de bénéficier d'une intervention, contacter le :**

### Horaires d'ouverture:

Lundi – mercredi : 8h -12h / 13h30 -17h

Mardi - jeudi : 8h -12h / 13h30 -17h

Vendredi : 8h -12h / 13h30 -16h

### **SIVOM**

14 place du grand Mèze  
63610 Besse et Saint Anastaise

Tél : 04.73.79.52.82

## L'ECOLE DE COMPAINS

**Ecole primaire de Compains :** Tél : 04.73.71.23.21

**Professeur des Ecoles :** Florence LENEGRE  
**ATSEM :** Corine GAY





## ➤ Le RPI

ECOLE DE COMPAINS : 10 enfants		ECOLE DE VALBELEIX : 12 enfants	
Maternelle Petite Section	1	CE1	2
Maternelle Moyenne Section	2	CE2	2
Maternelle Grande Section	4	CM1	4
CP	3	CM2	4

## ➤ Cantine

Suite à la hausse des tarifs pratiqués par la SOGIREST au 1<sup>er</sup> septembre 2019 : 3.87 € le repas enfant, le tarif facturé aux familles est passé à 3.37 € le repas (les 0.50 cts restants étant pris en charge par la commune).

Le service de la cantine est assuré par Sylvie REBOISSON (de janvier à début juillet) et par Corine GAY (de septembre à décembre).

## ➤ Transport scolaire

Chauffeur du car : Marius VERDIER

HEURES DE PASSAGE DU CAR	ARRETS
7h30	BRION BAS
8h10	CUREYRE
8h20	CHAUMIANE
8h30	COMPAINS (ECOLE)
8h40	VALBELEIX (ECOLE)

## ➤ Coucoucinelle

*Une année au jardin...  
vue par les enfants.*

*Au printemps, avec Eric « Le Jardinier », nous avons semé carottes et radis et planté des salades... notre moment préféré a été bien sûr l'arrosage des plants et de nos pieds !*

*Quelques mois plus tard, nous avons goûté nos radis et nos salades et nous nous sommes disputés les délicieuses fraises (qui étaient sous haute surveillance pendant qu'elles mûrissaient...).*

*Dans notre jardin, nous avons également planté des roses trémières, des tournesols et des framboisiers, ils ont si bien poussé que l'on peut même aller se cacher derrière !*

*Cet automne, nous avons ramassé quelques prunes, nous avons préparé des carottes râpées à la vinaigrette.*



*Eric nous a offert des potirons pour faire de la soupe et préparer Halloween.*

*Il nous a aussi donné des têtes de tournesol à égrener. Nous allons pouvoir préparer l'hiver en fabriquant des garde-manger pour les oiseaux et si nous sommes sages, nous pourrons même les observer.*

*Notre projet pour l'année prochaine : rajouter de la rhubarbe dans notre jardin pour faire des tartes et des confitures.. hum !!.*

*Les petits jardiniers...*

## ➤ Des livres et des histoires...



Une fois par mois, Joëlle MOMPIED de la médiathèque de Besse nous rend visite pour nous faire découvrir de nouvelles histoires au travers de « raconte-tapis ».

Elle nous prête également une série d'albums que nous pouvons regarder, lire ou relire jusqu'à sa prochaine visite.



# SUBVENTIONS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Les subventions 2019 (délibération n° 059\_2019)

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
LES AMIS DU FOIRAIL DE BRION	1 150.00 €
COMITE DES FÊTES DE COMPAINS	375.00 €
CLUB ST GEORGES	250.00 €
LES PETITS MONTAGNARDS	125.00 €
SOCIETE DE CHASSE DE COMPAINS	-

La Communauté de Communes verse une subvention de 4 000 € pour les animations.

- Subventions aux associations : 1 900 €
- Feu d'artifice : 2 000 €
- Affiches foires de Brion : 168 €

Rappel : allocation de subvention : 125 € par organisation de manifestation publique.

## Animations

### FOIRES DE BRION

#### ➤ Promotion

Pour assurer la promotion des foires de Brion 2019, la commune de Compains a commandé à l'entreprise CENTRE COM :  
100 affiches A3 et 100 A4 : coût 168 € ttc.

#### ➤ Le 22 août 2019

Prise en charge par l'équipe municipale et des bénévoles du péage :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Véhicules</b>	1 166 €	2 556 €	2 515 €	2 593 €	2 452 €	2 526 €
<b>Exposants</b>	1 596 €	1 277 €	954 €	1 355 €	1 324 €	1 454 €
<b>Total</b>	2 762 €	3 833 €	3 469 €	3 948 €	3 776 €	3 980 €



Merci aux membres du Conseil Municipal et aux bénévoles pour leur disponibilité.

#### ➤ Les dates de foires pour 2020



Mai : 2, 13 et 25  
Août : 7 et 22

Juin : 16 et 27  
Septembre : 1 et 14

Juillet : 22  
Octobre : 6 et 19

**La foire du 25/06 est repoussée au 27/06.  
En effet, un concours régional de chiens de troupeaux est organisé les 27 et 28/06**

# CONCERT DU XIV<sup>e</sup> FESTIVAL DES MUSICALES DU PAYS DES COUZES 2019

2019 : Dimanche 4 août 2019 à 17h00. « Musique et Peinture » Trio op.1000 de Schubert et Trio de Chausson

Interprètes : Ensemble Arc en Scène (violon, piano et violoncelle)

## Les Musicales du Pays des Couzes



Cette année encore, l'église était comble : environ 180 personnes. Ces Concerts de très grande qualité permettent à de nombreux visiteurs de découvrir notre village et sa magnifique église dont l'acoustique est très appréciée des musiciens.

Je remercie Françoise TOURNILHAC et toute son équipe de nous offrir ces moments culturels exceptionnels.

« Les Musicales du Pays des Couzes » est devenue un événement majeur au sein du Massif de Sancy avec 6 concerts dont le nôtre, bien entendu !

### Concert 2020 Dimanche 2 août – 17h00

Au programme : Trio à l'Archiduc de BEETHOVEN et Trio de Théodore GOUVY

Ensemble Arc en Scène, piano, violon, violoncelle, sous la direction artistique de Jean-Renaud LHOTTE.

## FEU D'ARTIFICE

7 septembre 2019 : feu d'artifice et bal organisés par la municipalité et le Comité des Fêtes : coût : 2 000 € pour la commune. Le Comité des fêtes a géré la buvette.

## LE CHEMIN DES ECOLIERS

La Communauté de Communes du Sancy a initié un projet de 20 balades soit 1 par commune.

Compains a choisi comme thème : « le chemin des écoliers ».

Le tracé est le PR déjà existant.

Sur ce trajet, 7 points sont répertoriés avec comme thème :

- La hêtraie,
- Compains, 2 écoles pas comme les autres,
- Le ponceau de la Gazelle,
- La chapelle Saint Gorgon,
- Table d'orientation Eglise de Compains – Motte Castrale de Brion,
- La Cabane,
- Le Montcineyre.

Ce sera une balade familiale d'environ 2 heures avec le départ et l'arrivée sur la place de la mairie.

Je remercie très sincèrement Mr et Mme GOUEDARD qui depuis de nombreuses années travaillent sur l'histoire de notre commune et qui ont autorisés l'utilisation de leurs photos pour l'illustration des pupitres qui seront installés sur le chemin.

Une exposition réalisée par leurs soins est à redécouvrir dans l'église. Je vous invite également à parcourir leur site <https://www.compains-cezallier.com>





## L'âme de Compains

Nul ne connaît son âge, nul ne sait qui l'a planté...

Comme d'autres arbres remarquables croissant fièrement face à l'église d'un village, il pourrait remonter à l'époque de Sully, 1er ministre d'Henri IV, et symboliser la paix retrouvée. Mais peu importe ! à lui seul, son généreux tour de taille lui confère le statut de monument.

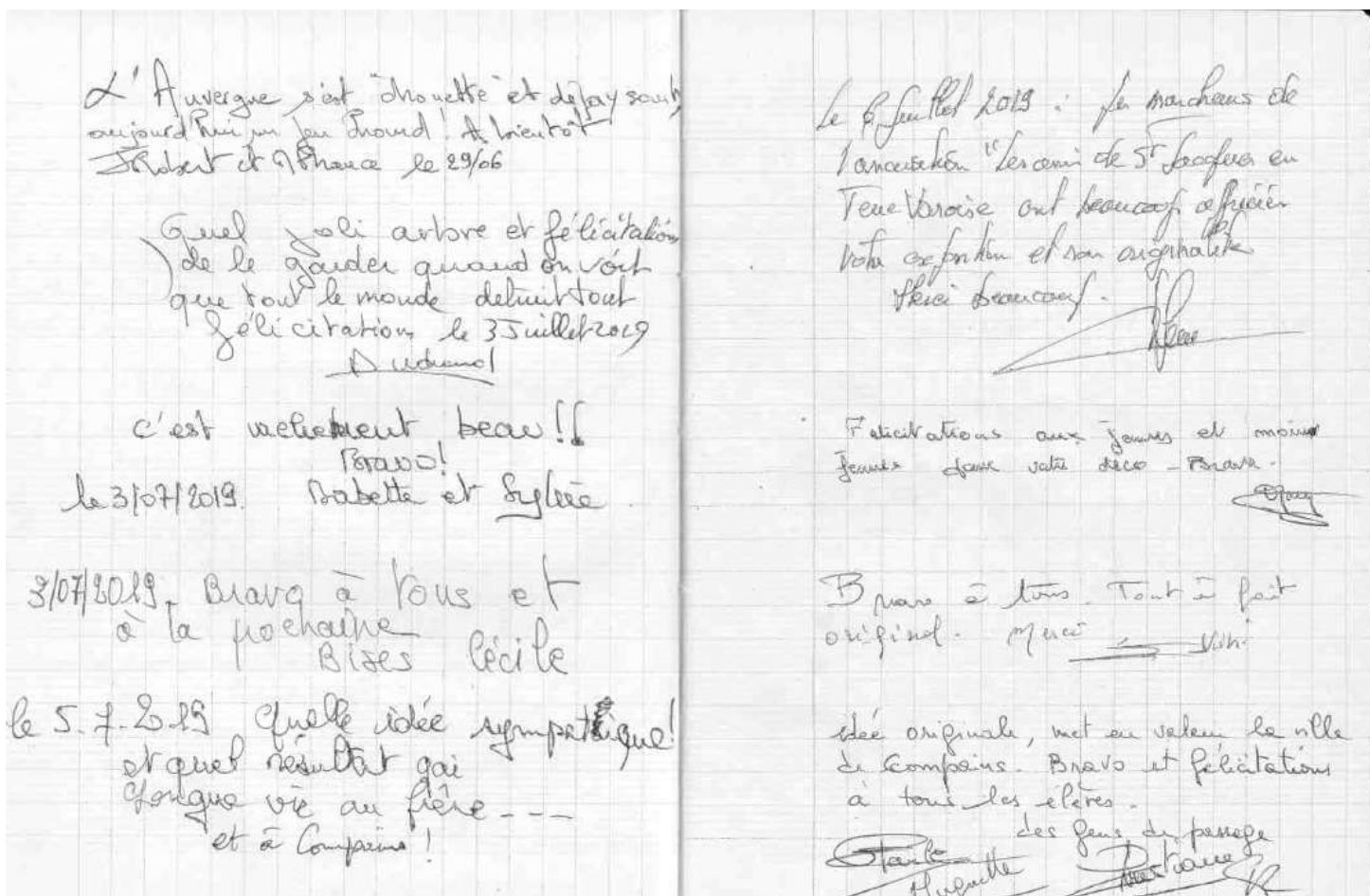
Témoin des temps anciens et de la vie d'aujourd'hui, il a mille choses à nous raconter.

Observez-le, écoutez-le, il porte les traces de cette riche histoire. Celle du marché aux fromages qui se tenait chaque semaine ici, et réunissait les Hommes, et les bêtes attachées autour de son tronc. Celle des messes dominicales, des mariages, des baptêmes et des funérailles aussi. Celle des enfants qui regagnaient chaque jour l'école de Compains. A pied depuis leurs hameaux, ils s'attardaient peut-être pour improviser une cabane ou se faire la guerre des boutons.

Demain, le grand frêne vous invitera à votre tour à suivre le chemin des écoliers, le temps d'une balade au grand air.

N'oubliez pas de lui confier ce que vous aurez vu... et tous vos secrets, si vous voulez ! Il n'en dira rien.





Je tiens à remercier la Confédération Géniale du tricot (Anne et Nadège...) pour sa confiance, sa gentillesse et son imagination.

L'habillage de notre frêne a été un succès, chacun a pu apprécier le travail fourni par toutes les tricoteuses et crocheteuses qui ont produit les carrés habillement assemblés par Anne et Nadège.

Le déshabillage a été réalisé début novembre. Nous espérons la remise en place l'année prochaine.

## Divers

### SYNDICAT MIXTE DE L'EAU DE LA REGION D'ISSOIRE



#### TRAVAUX DE REHABILITATION DU CAPTAGE DE BRION

Le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire, en charge de l'alimentation en eau potable sur le territoire est intervenu sur la commune de COMPAINS, dans le cadre de ses travaux annuels de gestion patrimoniale, pour préserver les ouvrages de captage d'eau potable.

Ainsi, durant le mois d'octobre, le captage de BRION a été intégralement repris afin de sécuriser durablement la ressource et la qualité de l'eau distribuée aux habitants du village.

Par ailleurs, durant ces 15 jours de travaux, une alimentation par camion-citerne a été mis en place afin d'éviter toute rupture d'alimentation en eau potable sur le réseau.



La réalisation de ces travaux, portée par le Syndicat Mixte de l'eau était nécessaire afin de préserver la ressource et l'optimiser.

Cette action a permis de capter la totalité de la ressource et d'augmenter la production.

Ces périodes où les aléas climatiques mettent en évidence des périodes de sécheresse importantes, on ne peut que saluer la pertinence de ces actions initiées par le SME.

Le captage de « La Gardette » fera l'objet d'une réhabilitation courant 2020.

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2019



C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout,

le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.

Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

11 novembre 2019

*Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix  
Hommage à tous les « Morts pour la France »*

*Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées*

## ➤ Club Saint Georges

**Objet :** Création et organisation de loisirs au profit des personnes du troisième âge.



Une fois par mois (sauf juillet et août) nous organisons, à la salle des fêtes de Compains, à partir de 14h00, un après-midi récréatif et amical (belote et divers jeux) suivi d'un goûter. Les réunions mensuelles sont depuis 2019 les 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois.

Nous participons également aux différentes activités faites par le SIVOM (repas foire de Brion, belote, bavajade, etc...)

Si vous avez 60 ans et plus, que vous soyez de la commune ou pas, nous vous accueillerons avec plaisir pour partager ces bons moments.

La cotisation annuelle est de 25 €

### Composition du nouveau Bureau

Président : Rémy PIREYRE  
Trésorière : Paulette VEINRECH  
Secrétaire : Anita ESPINOUX

*Le Club Saint Georges vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.*

Pour tout renseignement appelez : Rémy PIREYRE : 06.71.62.18.49 ou Paulette VEINRECH : 04.73.71.22.70

## ➤ Comité des Fêtes

**Objet :** création et organisation de festivités sur la commune.

### Composition du Bureau

Président : Gaëtan VERDIER  
Vice-Président : Julien SOLIGNAC  
Trésorier : Pierre REBOISSON  
Secrétaire : Marie-Sarah VERDIER



Le comité des fêtes vous remercie de votre fidélité et de votre générosité.

Grâce à vous, nous pouvons faire vivre notre village avec nos repas, concours de belote, bals, fête patronale...

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux en 2020 lors de nos prochaines manifestations.

*Le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année*

## ➤ Les Petits Montagnards

**Objet : Etablir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale, de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs populaires et sportifs.**

### Composition du Bureau

Présidente : Anne CHARBONNEL  
Vice-Présidente : Tatiana COUDEYRAS  
Trésorière : Alexandrine MOREAU  
Trésorière Adjointe : Maryline BOUDON  
Secrétaire : Sophie VERDIER  
Secrétaire adjointe : Sylvie ROCHE

Un grand merci à toutes et tous qui ont participé et aidé à nos manifestations en espérant vous revoir sur les prochaines.

*Bonnes fêtes de fin d'année à tout le monde ainsi qu'une bonne et heureuse année 2020.*

## ➤ Les Amis du Foirail

**Objet : Protection et sauvegarde, mise en valeur et promotion du foirail de Brion.**

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé à l'organisation des manifestations 2019.

Nous comptons sur vous pour nos animations 2020 afin de continuer à préserver nos foires. A l'année prochaine....

### Composition du Bureau

Présidente : Céline RAYNAUD  
Vice-Président : Patrick BOYER  
Trésorière : Anne LARNAUDIE  
Trésorière Adjointe : Anthony VERDIER  
Secrétaire : Mathilde GAY  
Secrétaire adjoint : Alexandre TRAPENAT

**Les manifestations particulières prévues pour 2020 :**

- les 27 et 28 juin : concours départemental de chiens de troupeaux sur brebis,
- le 7 août : concours de chevaux.

*L'Association des Amis du Foirail vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année*

## SEJOUR A PARIS



Un séjour de 2 jours à Paris pour les membres du Conseil Municipal disponibles. Ce fut l'occasion de se trouver dans un autre cadre.

La première journée a été l'occasion de redécouvrir Paris et ses monuments. Le lendemain ce fut la visite du palais du Luxembourg.

Nous avons été accueillis chaleureusement par le Sénateur Jean Marc BOYER, qui avait organisé une visite guidée de ce lieu

historique. Nous avons découvert la cour d'honneur, les salons, la bibliothèque et l'hémicycle où débâtent et légifèrent les sénateurs.

Invités par le sénateur, le repas a été pris en commun et de nombreux sujets ont été évoqués. Ensuite, nous avons assisté à une session parlementaire dans l'hémicycle.

Cette visite fut l'occasion d'évoquer l'histoire et le fonctionnement de l'institution parlementaire et rappeler le rôle fondamental du bicamérisme Sénat / Assemblée Nationale dans l'équilibre de la démocratie

## ARRETE DE CIRCULATION

ARRÊTÉ N° A15\_2019

### Article 1<sup>er</sup>

La circulation des véhicules de tous type est interdite sur le chemin rural « de Brion à Vauzelles » du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

### Article 2

Cette interdiction de circulation n'est pas applicable aux riverains et Parc Naturel Régional, et aux personnes à mobilités réduites.

### Article 3

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - 4<sup>e</sup> partie - signalisation de prescription - sera mise en place à la charge de la commune de Compains,

### Article 4

Les dispositions définies par l'article 1<sup>er</sup> prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

### Article 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

### Article 6

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Compains.

### Article 7

M. le maire de la commune de COMPAINS, M. le directeur général des Services du département, le lieutenant-colonel commandant le groupement de Gendarmerie de BESSE ET ST ANASTAISE., sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



La Arrière naturelle au travers des fenêtres d'observation  
Rafaelson - Loch Lavan bird hide

La mise en place d'un observatoire est à l'étude afin de concilier la préservation de la tranquillité du site (avifaune) et permettre l'observation de sa richesse floristique et faunistique par un public plus large.

Cet outil pourrait être connecté dans un parcours de randonnée.



ESQUISSE DU FUTURE OBSERVATOIRE

A3-PAYSAGE / Etude paysagère - Aménagement d'un observatoire au Lac des Bordes - Compains - 02 2019

# ACCESSIBILITE DES BOITES AUX LETTRES



LA POSTE

DEX AURA  
COURNON PPDC



MAIRIE DE COMPAINS  
LE BOURG  
63610 COMPAINS

Cournon, le 28 octobre 2019

Objet : Accessibilité des boîtes aux lettres des habitants de Compains

Monsieur le Maire,

Je souhaite attirer votre attention sur les difficultés rencontrées dans la distribution du courrier à certains de vos administrés. La mission de La Poste est d'effectuer quotidiennement la distribution du courrier en tout point du territoire. Or, dans l'accomplissement de cette activité, certaines difficultés peuvent se présenter comme par exemple, l'absence de boîtes aux lettres, leur non-conformité aux normes requises ou même leur mauvais positionnement.

Si la qualité de l'adresse postale des habitants est bien évidemment importante, l'implantation des boîtes aux lettres et la nature des équipements doivent aussi répondre aux exigences d'accessibilité et de rapidité de la distribution posées par les différents textes en vigueur.

Soucieux d'améliorer la qualité de la distribution et attentif aux conditions de travail des facteurs, nous effectuons auprès de nos concitoyens un certain nombre de démarches quand nous observons une non-conformité de l'installation de la boîte aux lettres. Parfois, après ces courriers d'information, aucune disposition n'est prise par les personnes concernées. Je suis alors contraint de suspendre la distribution à domicile. Il va de soi que l'application de ces mesures contraignantes demeure l'exception, la majorité des habitants répondant favorablement à nos demandes.

Enfin, dès que l'équipement postal est conforme à la réglementation en vigueur, la distribution au domicile est aussitôt rétablie.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

**Caroline SCHMID**

Responsable d'Exploitation et du service aux clients

ETABLISSEMENT DE COURNON D'Auvergne  
ADRESSE 2 RUE DU BOIS JOLI - 63800 COURNON D'Auvergne - Tél. : +33 (0)6 67 55 90 99  
La Poste - SA au capital de 3 800 000 000 € - 356 000 000 RCS Paris  
Siège social situé au 9 rue du Colonel Pierre Avia 75015 Paris

# ETAT CIVIL

## DECES 2019

Geneviève CHARBONNEL (REDON)

- née le 22 juillet 1932 à La Godivelle
- décédée le 24 janvier 2019 à Condat (Cantal)

Marie-Louise MALGAT (BAPT)

- née le 18 février 1932 à Trémouille (Cantal)
- décédée le 30 août 2019 à Clermont-Fd

Adrienne BOYER (FAURE)

- née le 15 novembre 1929 à Saugues (Haute-Loire)
- décédée le 17 septembre 2019 à Issoire

Bernard LACHAUD

- décédé le 16 septembre 2019.

# MAIRIE ET AGENCE POSTALE

MAIRIE		AGENCE POSTALE	
<b>Permanence du Maire</b> <b>Secrétariat</b>	le mardi de 09h00 à 12h00 Lundi : 8h – 10h et 13h – 17h Mardi : 8h – 9h et 13h – 17h Mercredi : 8h – 10h et 13h – 17h Jeudi : 8h – 9h et 13h – 15h	Lundi : 10h – 12h Mardi : 9h – 12h Mercredi : 10h – 12h Jeudi : 9h – 12h	
 Compains	tél : 04.73.71.21.43 <a href="mailto:mairie.compains@wanadoo.fr">mairie.compains@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.compains.fr">www.compains.fr</a>	 AGENCE POSTALE COMMUNALE	tél : 04.73.71.21.00 <a href="mailto:ap.compains@laposte.fr">ap.compains@laposte.fr</a>

**Fermeture mairie et agence postale  
du 23 décembre au 3 janvier inclus.  
Réouverture le lundi 6 janvier 2020**

